



Commission scolaire Riverside

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL

La Politique relative aux congés sans traitement et aux congés sabbatiques à traitement différé indique le suivant concernant le : Congé sans traitement de courte durée, c'est-à-dire, moins de ou égal à 10 jours ouvrables

Tous les employés sont admissibles à ce genre de congé selon les dispositions de leur convention collective.

La demande de congé sans traitement d'un membre du personnel qui travaille dans une école et directement auprès des élèves ne sera autorisée **qu'une fois sur une période de trois ans** lorsque le congé a pour but d'ajouter des jours de congé supplémentaires à une période de congé comme Noël, Pâques ou la semaine de relâche. De plus, si une absence dépasse le nombre de jours dans ces périodes de congé pour des raisons autres que des circonstances atténuantes acceptées par la commission scolaire, l'employé devra fournir un billet médical sinon l'absence sera traitée comme un congé non autorisé.

Conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur, de la politique et de la procédure relative aux congés sans traitement mentionné ci-haut, je

Nom : _____

École ou service : _____ Poste : _____

demande un congé sans traitement à temps partiel dans le cadre suivant :

Motif justifiant la demande : _____

Durée : Pour une année scolaire complète : indiquer l'année : 20____ - 20____

Pour une partie d'année scolaire du _____ au _____

J'aimerais être en congé :

_____ journée(s) par semaine [indiquer le(s) jour(s)] : _____
Nombre [jour(s)]

OU

CONGÉ = _____ % de ma semaine régulière de travail

J'ai pris connaissance des articles de la convention collective traitant du sujet et de la politique et je formule ma demande en vertu de celles-ci.

Signature de l'employé(e)

Date

À L'USAGE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Je recommande le congé sans traitement à temps partiel tel que ci-haut décrit oui non

Choix de la journée à la discrétion de l'administration

Commentaires : _____

Signature de la direction de l'école ou du service

Date

À L'USAGE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

La demande de congé sans traitement à temps partiel tel que demandé est acceptée refusée

Choix de la journée à la discrétion de l'administration

Commentaires : _____

Shauna Callender

Date

Directrice des ressources humaines

c.c. Syndicat
Direction d'école ou de service